



Ligue Île-de-France de Golf

6^e Grand Prix Jeunes Île-de-France

Samedi 19 & Dimanche 20 Septembre 2020

Golf de Montereau La Forteresse – (77)

Domaine de la Forteresse – 77 940 Thoury-Férottes

☎ 01 60 96 0395 10– Courriel : contact@golf-forteresse.com

Règlement 2020

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales et le Cahier des charges des Grands Prix jeunes. Les conditions des règlements particuliers priment celles des règlements généraux.

Clôture des engagements : Le jeudi 03 septembre 2020 sur le site de la ligue ÎDF de golf

Frais d'engagement : 40 euros par joueur - Règlement en ligne par C B sur le site de la ligue : www.liguegolfidf.com

1. CONDITIONS DE PARTICIPATION

1.1. JOUEURS ET JOEUSES

- Épreuve ouverte aux joueurs et joueuses U16, licenciés de la ffgolf et ayant acquitté le droit de jeu fédéral de 35 euros ou d'une fédération étrangère vérifiant les conditions décrites ci-dessous.
- Les joueurs et joueuses devront avoir leur certificat médical de non-contre-indication à la pratique du Golf en compétition ou si le joueur a fourni un certificat en 2018 ou 2019, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié le jour de la clôture des inscriptions soit le jeudi 03 septembre 2020 sous peine de non-participation.

La fiche d'urgence médicale 2020 ainsi que l'autorisation parentale de prélèvement en cas de contrôle anti dopage dûment complétées par les parents sont obligatoires pour participer à cette épreuve.

L'original ou une copie de l'autorisation parentale doit être conservée par le joueur mineur et devra être présenté, le cas échéant, au médecin préleveur. Une copie doit être transmise au Club du joueur.

1.2. SÉRIES, CATÉGORIES ET LIMITES DES INDEX

Le champ maximum de joueurs et joueuses sera limité à **120**

- Une série Mimines Garçons et Filles (nés en 2004 et 2005)

Nombre de participants pour cette série : **minimum 6** garçons et **3** filles

- Une série Benjamins Garçons et Filles (nés en 2006 et 2007)

Nombre de participants pour cette série : **minimum 30** garçons et **9** filles

- Une série U12 Garçons et Filles (nés en 2008 ou après)

Nombre de participants minimum pour cette série : **minimum 30** garçons et **9** filles.

A ces chiffres s'ajouteront **12** Wild Card maximum toutes catégories confondues, attribuées par la Ligue.

Le champ des joueurs sera déterminé comme suit :

Les joueurs Minimes et Benjamins seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué dans le tableau précédent.

Les joueurs U12 seront retenus en privilégiant d'abord l'ordre du Mérite Jeunes, puis leur rang (calculé sur un minimum de 6 tours) dans le fichier de moyenne de scores en stroke-play sur 12 mois disponible sur Extranet, puis l'ordre des index à la date de clôture des inscriptions, puis l'ordre d'arrivée des inscriptions, tout en respectant le nombre minimum de filles et de garçons indiqué ci-dessus.

2. FORME DE JEU

Stroke play / 36 trous / 18 trous par jour / classement brut sur l'addition des 2 tours

2.1. MARQUES DE DÉPARTS

Voir § 3.6.4 : Recommandation de la longueur des terrains pour les jeunes du Vade-Mecum fédéral

2.2. ORGANISATION DES DÉPARTS

Les départs du 1^{er} tour se feront par catégorie. Dans chaque catégorie, les départs se feront par ordre croissant des index. Les garçons joueront en premier suivis des filles. Les Minimes partiront en premier puis les benjamins et les U12.

Pour le second tour, les départs se feront également par catégorie et les tranches horaires seront identiques. Dans chaque tranche horaire, les départs se feront dans l'ordre inverse des résultats du 1^{er} tour, les garçons puis les filles par catégorie.

2.3. RECONNAISSANCE DU PARCOURS

La reconnaissance officielle et gratuite du parcours est le vendredi 18 septembre 2020.

Toutefois d'autres reconnaissances en dehors de cette date sont possibles à partir du vendredi 04 septembre 2020, sur réservation auprès du Golf de la Forteresse conditions suivantes :

- en semaine : 23 euros
- le weekend : 35 euros

3. ENGAGEMENT ET INSCRIPTIONS

Les inscriptions se feront sur le site de la ligue Île-de-France : www.liguegolfidf.com au plus tard le jeudi 03 Septembre 2020.

Le règlement du montant des droits d'inscriptions de 40 € se fera en ligne sur le site de la ligue IDF par carte bleue et ceci validera l'inscription.

La liste de joueurs préinscrits sera publiée régulièrement. La liste définitive sera en ligne 5 jours après la date limite d'inscription des inscriptions sur le site de la Ligue soit le lundi 14 septembre 2020.

4. CLASSEMENTS & PRIX

Les 2 premiers joueurs en brut par catégorie seront primés, garçons et filles séparément.

En cas d'égalité pour la première place dans chaque catégorie et pour chaque sexe, les joueurs seront départagés par un play-off en trou par trou.

NB : En cas d'impossibilité de terminer un play-off ou de le faire jouer, le classement provisoire deviendra définitif à moins que le Comité de l'épreuve en décide autrement (exemple : déclarer des co-vainqueurs).

5. CONSIGNES SUR LE TERRAIN

- Aucun cadet n'est autorisé.
- L'utilisation d'un chariot électrique n'est pas autorisée.
- Une tenue correcte sera exigée pour les joueurs et joueuses : pas de tee-shirts, pas de jeans, pas de casquette à l'envers, etc.
- **Il est interdit aux joueurs de fumer** (y compris la cigarette électronique) pendant toute la durée d'un tour (du 1er départ au dernier joueur rentré) dans l'enceinte du golf à l'exception des abords du club house, des zones d'entraînement et du parking. Toute infraction sera assimilée à une infraction au Code de comportement, le Comité se prononcera sur une possible sanction..

6. ACCOMPAGNATEURS

Pendant tout le déroulement de ce championnat, les accompagnateurs quels qu'ils soient, parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue ou de clubs, etc. devront se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

Toute infraction constatée entraînera, après un avertissement, la disqualification du joueur concerné.

7. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé d'un représentant de la Ligue, d'un représentant du club d'accueil et d'un arbitre.

Le Comité de l'épreuve se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile.

8. HEURES DE DÉPART

Établies par la Ligue et communiquées aux différents Clubs ayant des joueurs inscrits. Les heures de départs seront disponibles sur le site de la Ligue : www.liguegolfidf.com

Les heures de départ officielles et définitives seront affichées sur le tableau officiel la veille du 1^{er} tour vers 14 h 00.

9. COVID19 – PROTOCOLE SANITAIRE

Le dernier protocole sanitaire disponible édité par la ffgolf sera mis en place et impérativement respecté.

Tout joueur ne respectant pas ces mesures sanitaires ne pourra pas prendre le départ de l'épreuve.